



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 13 septembre 2000

Lecture: *Ga* 5, 16.22-25

1. Au Cénacle, le dernier soir de sa vie terrestre, Jésus promet cinq fois de suite le don de l'Esprit Saint (cf. *Jn* 14, 16-17; 14, 26; 15, 26-27; 16, 7-11; 16, 12-15). Dans le même lieu, le soir de Pâques, le ressuscité se présente devant les apôtres et communique l'Esprit promis, en effectuant le geste symbolique de souffler et en prononçant les paroles: "Recevez l'Esprit Saint!" (*Jn* 20, 22). Cinquante jours après, toujours au Cénacle, l'Esprit Saint fait irruption avec sa puissance, transformant les coeurs et la vie des premiers témoins de l'Évangile.

A partir de ce moment, toute l'histoire de l'Église dans ses dynamiques les plus profondes est parcourue par la présence et l'action de l'Esprit, "donné sans mesure" (cf. *Jn* 3, 34) à ceux qui croient dans le Christ. La rencontre avec le Christ comporte le don de l'Esprit Saint qui - comme le disait le grand Père de l'Église Basile - "se diffuse en tous sans subir aucune diminution, est présent en chacun de ceux qui sont capables de le recevoir comme s'il n'y avait que lui, et diffuse en tous la grâce suffisante et complète" (*De Spiritu Sancto* IX, 22).

2. L'Apôtre Paul, dans le passage de la Lettre aux Galates que nous venons d'écouter (cf. 5, 16-18.22-25), définit "le fruit de l'Esprit" (5, 22) en énumérant une gamme multiple de vertus qui éclosent dans l'existence du fidèle. L'Esprit Saint se trouve à la racine de l'expérience de foi. En effet, dans le Baptême, nous sommes rendus fils de Dieu précisément à travers l'Esprit: "Et la preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos coeurs l'Esprit de son Fils qui crie: Abba Père!" (*Ga* 4, 6). A la source même de l'existence chrétienne, lorsque nous naissons comme des créatures nouvelles, il y a le souffle de l'Esprit qui nous rend fils dans le Fils et qui nous "mène" sur les routes de la justice et du salut (cf. *Ga* 5, 16).

3. Toute l'histoire du chrétien devra alors se dérouler sous l'influence de l'Esprit. Lorsqu'il nous représente la Parole du Christ, la lumière de la vérité resplendit en nous, comme Jésus l'avait

promis: "Mais le Paraclet, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit" (*Jn* 14, 26; cf. 16, 12-15). L'Esprit est à nos côtés au moment de l'épreuve, devenant notre défenseur et notre soutien: "Mais lorsqu'on vous livrera, ne cherchez pas avec inquiétude comment parler ou que dire: ce que vous aurez à dire vous sera donné sur le moment, car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit de votre Père qui parlera en vous" (*Mt* 10, 19-20). L'Esprit se trouve à la racine de la liberté chrétienne, qui enlève le joug du péché. L'Apôtre Paul le dit clairement: "La loi de l'Esprit qui donne la vie dans le Christ Jésus t'a affranchi de la loi du péché et de la mort" (*Rm* 8, 2). La vie morale - comme nous le rappelle saint Paul - précisément parce qu'elle est irradiée par l'Esprit, produit des fruits de "charité, de joie, de paix, de longanimité, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi" (*Ga* 5, 22).

4. L'Esprit anime toute la communauté des croyants dans le Christ. C'est encore l'Apôtre qui célèbre à travers l'image du corps la multiplicité et la richesse, mais également l'unité de l'Eglise comme oeuvre de l'Esprit Saint. D'un côté Paul énumère la variété des charismes, c'est-à-dire des dons particuliers offerts aux membres de l'Eglise (cf. *1 Co* 12, 1-10); de l'autre, il affirme que "tout cela, c'est l'unique et même esprit qui l'opère, distribuant ses dons à chacun en particulier comme il l'entend" (*1 Co* 12, 11). En effet, "aussi bien est-ce en un seul Esprit que nous tous avons été baptisés en un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et tous nous avons été abreuvés d'un seul Esprit" (*1 Co* 12, 13).

Enfin, c'est à l'Esprit que nous devons d'atteindre notre destin de gloire. Saint Paul utilise à ce propos l'image du "sceau" et des "arrhes": "Vous avez été marqués d'un sceau par l'Esprit de la Promesse, cet Esprit Saint qui constitue les arrhes de notre héritage, et prépare la rédemption du Peuple que Dieu s'est acquis, pour la louange de sa gloire" (*Ep* 1, 13-14; cf. *2 Co* 1, 22; 5, 5). En résumé, toute la vie du chrétien, des origines à son objectif ultime, est placée sous la bannière et l'oeuvre de l'Esprit Saint.

5. J'ai plaisir à rappeler, au cours de cette année jubilaire, ce que j'affirmais dans l'Encyclique consacrée à l'Esprit Saint: "Le grand Jubilé de l'An 2000 contient donc un message de libération par l'action de l'Esprit: seul celui-ci peut aider les personnes et les communautés à se libérer des déterminisme anciens et nouveaux, en les guidant par la "loi de l'Esprit qui donne la vie dans le Christ Jésus", en agissant dans la plénitude de la vraie liberté de l'homme ainsi découverte. En effet, comme l'écrit saint Paul, là "où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté"" (*Dominum et vivificantem*, n. 60).

Abandonnons-nous donc à l'action libératrice de l'Esprit, en faisant nôtre l'émerveillement de Siméon le Nouveau Théologien, qui s'adresse à la Troisième Personne divine en ces termes: "Je vois la beauté de ta grâce, j'en contemple l'éclat, j'en reflète la lumière; je suis saisi par son indicible splendeur; je suis conduit hors de moi en pensant à moi-même; je vois ce que j'étais et ce que je suis devenu, ô prodige! Je reste attentif, je suis rempli de respect pour moi-même, de

révérence et de crainte, comme devant Toi-même; je ne sais que faire, devenu tout timide, où m'asseoir, de quoi m'approcher, où reposer ces membres qui t'appartiennent; à quelle action, à quelle oeuvre les employer, ces merveilles divines" (Hymnes II, 19-27; cf. Exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata*, n. 20).

* * *

Parmi les pèlerins qui assistaient à l'Audience générale du 13 septembre 2000, se trouvaient les groupes suivants auxquels le Saint-Père s'est adressé en français:

De France: Pèlerinage diocésain d'Angers, avec Mgr Jean-Louis Bruguès; pèlerinage diocésain de Saint-Flour, avec Mgr René Séjourné; groupe de pèlerins des diocèses d'Autun, de Dijon et de Rodez; paroisse du Sacré-Coeur, d'Antibes; Paroisse Saint-Pierre-lès-Aubagne; Paroisses de Canet en Roussillon; groupes de Perpignan, de Villefranche-de-Lonchat; Foyer de la Charité de Poissy.

De Belgique: Groupe de pèlerins de Namèche.

Du Canada: Groupe de pèlerins.

Chers Frères et Sœurs,

Toute l'histoire de l'Eglise est marquée par l'action de l'Esprit Saint, que Jésus avait promis et communiqué aux Apôtres, et que ceux-ci ont reçu en abondance le jour de la Pentecôte. Nous-mêmes, au baptême, nous avons reçu le Saint-Esprit, qui a fait de nous des enfants de Dieu, et toute notre vie devrait se dérouler sous son influence. Saint Paul décrit les nombreux fruits qu'il produit en nous : il fait briller en nous la lumière de la vérité, il inspire nos bonnes actions, il nous rend forts dans la lutte contre le mal, il nous soutient dans les épreuves.

L'Esprit anime également la communauté de ceux qui croient au Christ; il assure l'unité de l'Eglise dans la diversité de ses membres, et il conduit chacun de nous vers son destin de gloire. Sachons donc donner à l'Esprit Saint la place qui lui revient dans notre vie!

Je suis heureux de saluer tous les francophones présents ce matin, notamment les pèlerinages jubilaires des diocèses d'Angers et de Saint-Flour, avec leurs Evêques respectifs, Mgr Bruguès et Mgr Séjourné. Je salue aussi le groupe de la paroisse du Sacré-Coeur d'Antibes. Vous souhaitant de recevoir de nombreuses grâces du Jubilé pour affermir votre foi, je vous bénis tous de grand cœur.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana